

DEMANDE DE SOUSCRIPTION ISAAF INTERNATIONAL

Options choisie	Prime annuelle en dirhams
FORFAIT FAMILIAL : Souscripteur assuré + conjoint + enfants de mois de 18 ans	
ENFANT > 18 ans	
AUTRES PERSONNES ASSUREES	
TOTAL ANNUEL	
TOTAL A LA SOUSCRIPTION	
En cas de souscription en cours d'exercice, la prime à appliquer par rapport à la prime annuelle est de : 1er trimestre 100% - 2ème trimestre 75% - 3ème trimestre 50% - 4ème trimestre 25%	

N° Contrat Intermédiaire : **ATTIJARIWafa BANK** adresse : **2, Boulevard Moulay Youssef, 20.000**

Banque Agence N° compte Mat. Plac.

SOUSCRIPTEUR		
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE / /
ADRESSE		
TELEPHONE	PAYS	

AUTRES CONTRATS D'ASSURANCE COUVRANT LE MEME			
Compagnie	Contrat n°	Compagnie	Contrat n°
Compagnie	Contrat n°	Compagnie	Contrat n°

CONJOINT	
NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE

ENFANTS	
NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE
NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE
NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE
NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE

AUTRES PERSONNES	
NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE
NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE

LE SOUSCRIPTEUR ASSURE CERTIFIE L'EXACTITUDE ET LA SINCERITE DES DECLARATIONS CI-DESSUS ET S'ENGAGE A REGLER LA PRIME SAUF REVOCATION EXPRESSE DE SA PART QUI INTERVENIR AU PLUS TARD 60 JOURS AVANT LE PREMIER JANVIER.
 LE RENOUELEMENT S'EFFECTUE PAR TACITE RECONDUCTION AU PREMIER JANVIER DE CHAQUE ANNEE.
 LE SOUSCRIPTEUR ASSURE REGLE LA PRIME PAR PRELEVEMENT BANCAIRE SUR LE COMPTE MENTIONNE CI-DESSUS LORS DE LA SOUSCRIPTION ET A L'OCCASION DE CHAQUE RENOUELEMENT.
 LE SOUSCRIPTEUR ASSURE DECLARE SUR L'HONNEUR QUE LUI-MEME ET LES MEMBRES DE SA FAMILLE CI-DESSUS DECLARES NE SOUFFRENT D'UCUNE INFIRMITÉ OU MALADIE GRAVE.
 DECLARE AVOIR RECU, CONJOINTEMENT AUX CONDITIONS PARTICULIERES, LES CONDITIONS GENERALES DU PRESENT CONTRAT, AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE SES DISPOSITIONS ET LES ACCEPTE SANS RESERVE NOTAMMENT LA CLAUSE D'ARBITRAGE.

DATE D'ECHEANCE 31/12/.....

Signature du **Souscripteur assuré**
 Placée de la mention
 LU ET APPROUVE